



## Communiqué de presse

Montpellier, le 28 mars 2019

### **Brexit : les élus régionaux débattent des conséquences en Occitanie et adoptent un plan d'actions**

Alors que l'incertitude sur les modalités de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne reste entière, les élus régionaux réunis en Assemblée plénière ce jour sous la présidence de Carole Delga, ont débattu des incidences économiques du Brexit en Occitanie. Un plan d'actions avec des mesures d'accompagnement spécifiques pour les entreprises concernées a également été adopté.

Quelle que soit la date de sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne et ses modalités, celle-ci aura un impact sur le territoire régional et laisse planer de nombreuses incertitudes en particulier pour les entreprises régionales commerçant avec le Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni est en effet l'un des pays préférés par les PME régionales toutes filières confondues : en 2018, environ 8 000 entreprises d'Occitanie ont ainsi commercé avec le Royaume-Uni, pour un montant global de transactions de plus d'1,2Mds €. Tous les départements d'Occitanie sont concernés et particulièrement la Haute-Garonne (61%) l'Hérault (8%), et le Gard (6%). Les principaux produits exportés sont ceux de la construction aéronautique et spatiale (53,6% des exportations), des industries agroalimentaires (11,9% dont 6,4% pour les boissons) et agricoles, avec la sylviculture, la pêche et l'aquaculture (6,8%).

L'industrie aéronautique et spatiale, qui représente plus de 50% des exportations régionales (hors équipements et systèmes embarqués) a anticipé le Brexit. Airbus par exemple, s'est préparé en mettant notamment en place une liaison aérienne entre le Royaume Uni et l'Occitanie pour améliorer les flux logistiques. La vigilance devra néanmoins rester de mise sur les incidences pour les plus petits sous-traitants.

Le secteur agro-viti serait également particulièrement touché. En Occitanie en 2018, environ 350 entreprises viticoles ont exporté près de 100 millions d'€ vers le Royaume-Uni et 23 % des vins français exportés vers le Royaume-Uni viennent d'Occitanie. Les flous qui entourent le Brexit laissent les producteurs, les structures de transformation ou de commercialisation face à de fortes questions et risques. L'inquiétude est particulièrement grande pour les produits sous signe officiel de qualité (262 en Occitanie, 1<sup>ère</sup> région d'Europe).

Le Royaume-Uni représente par ailleurs l'un des premiers marchés touristiques internationaux pour l'Occitanie : 4<sup>e</sup> clientèle étrangère de l'Occitanie en nuitées marchandes, en hôtels et en campings avec plus de 1,2 million de nuitées.

Au-delà du secteur économique, le Brexit aura également des conséquences pour les étudiants d'Occitanie, les résidents britanniques, les aéroports desservis par des compagnies britanniques, les touristes britanniques et les laboratoires de recherche.

Face à ce constat, les élus régionaux ont adopté des mesures d'accompagnement spécifiques pour les filières concernées afin de leur permettre de prendre la mesure des opportunités et des défis qui les attendent.

La Région prévoit donc de renforcer l'information et l'accompagnement des entreprises impactées par le Brexit. Les Pass et contrats Export notamment, permettront d'aider les entreprises qui souhaitent par exemple adapter leurs circuits de distribution afin de prendre en compte les nouvelles formalités douanières et sanitaires avec le Royaume-Uni, ou encore avoir recours à un professionnel qui s'occupe du dédouanement. Dans le domaine de l'agroalimentaire et de la viticulture, la Région pourra mobiliser les Pass et contrats Agro/Viti afin d'aider les entreprises à développer l'export en finançant l'ingénierie nécessaire et les besoins d'appui commerciaux, techniques ou financiers.

La Région, via son agence de développement économique AD'OCC, a d'ores et déjà mis en place des actions ciblant spécifiquement le Royaume Uni en 2019 : le recours à des consultants spécialisés dans la prospection sur le Royaume-Uni ou encore l'organisation d'un séminaire Invest à Londres.

« Le rapport que nous présentons aujourd'hui sur les conséquences du Brexit sur notre économie régionale démontre que notre destin, ici même, est intrinsèquement lié à celui de l'Europe... A celles et ceux qui ont présenté le Brexit comme la Panacée ou comme une formalité, voilà cette réalité brutale pour nos entreprises et leurs salariés : formalités douanières à revoir, chaîne logistique entravée, nouvelles règles de certification et danger pour nos produits sous indication géographique. Nous ne pouvons rester les bras croisés alors que nos entreprises et leurs salariés sur tous les territoires peuvent être mises en difficulté, d'où notre volonté de les accompagner et de renforcer, pour elles et avec elles, notre prospection. C'est également l'occasion de redire cette vérité à nos concitoyens : non, l'Europe n'est pas l'ennemie de notre pays ou de l'Occitanie, bien au contraire. C'est grâce à l'Europe que la Région peut proposer des aides au pouvoir d'achat à travers la Carte Jeune pour nos lycéens ou encore aider nos agriculteurs et viticulteurs pour développer leurs exploitations » a déclaré la présidente Carole Delga ce jour.

[Rapport complet sur demande](#)

#### Contact presse :

Mathilde MASSON : [mathilde.masson@laregion.fr](mailto:mathilde.masson@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 86 46 - 06 07 75 52 82

Service Presse : [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

